

# Licence professionnelle Métiers de l'électricité et de l'énergie

RNCP23577 · RNCP · Publiée

## L'essentiel

|                         |                                                   |
|-------------------------|---------------------------------------------------|
| Niveau de qualification | Niveau 6                                          |
| Sigle                   | Licence Professionnelle — Licence professionnelle |
| Code(s) NSF             | 255, 232r, 227r                                   |
| Code(s) ROME            | F1106, F1201, F1602, H1202, H1301                 |
| Type d'enregistrement   | Enregistrement de droit                           |

## Certificateur(s)

Université Paris-Est Créteil Val-De-Marne

<http://www.u-pec.fr>

## Résumé de la certification

### OBJECTIFS ET CONTEXTE

A compléter (Reprise)

### ACTIVITÉS VISÉES

parcours-type : Chargé d'affaires contrôle électrique

Parcours-type : Chargé d'affaires contrôle électrique

Ce professionnel maîtrise les installations électriques en phases conception et exécution des travaux, le contrôle des équipements liés à l'électricité (incendie, ERP, ATEX...), les connaissances liées aux systèmes et instruments de mesure, les méthodes de réalisation des diagnostics électriques d'ouvrages et d'équipements, le sens du service au client le relationnel qui y est lié.

L'objectif de la Licence professionnelle Métier de l'électricité et de l'énergie, Parcours Chargé d'affaires en contrôle électrique à plein temps est de former les étudiant(e)s aux métiers de collaborateurs capables de travailler en entreprise d'électricité générale ou en bureau de contrôle. Les missions en entreprises générales seront des missions en bureau d'études ou en assistant chargé d'affaires pour commencer pour une évolution vers le métier de chargé d'affaires. Les missions en bureau de contrôle seront celles d'un technicien vérificateur et permettront une évolution vers référent technique ou chargé d'affaires.

La Licence professionnelle peut se réaliser en apprentissage au sein d'une entreprise et pour permettre ce cursus, l'IUT a développé des accords avec un CFA et des partenariats avec des entreprises.

### COMPÉTENCES ATTESTÉES

A l'issue de la Licence professionnelle Métier de l'électricité et de l'énergie, Parcours Chargé d'affaires en contrôle électrique, le diplômé est capable de :

- Lire un CCTP, réaliser des métrés et quantitatifs et compléter un DPGF
- Concevoir et contrôler les installations électriques en phases conception et exécution des travaux (dimensionnement, choix du matériel et réalisation de schémas) en utilisant les outils logiciels
- Concevoir et contrôler des équipements liés à l'électricité (incendie, éclairage...) en utilisant les outils logiciels
- Réaliser des diagnostics électriques et faire de la veille réglementaire
- Apporter son sens du service au client et développer son relationnel
- Savoir manager une équipe de 3 à 5 personnes
- Comprendre une langue étrangère, notamment l'anglais technique afin de lire des notices.

## Secteur d'activité et type d'emploi

### SECTEURS D'ACTIVITÉS

- Entreprise d'électricité générale
- Bureaux de contrôle électrique

### TYPE D'EMPLOIS ACCESSIBLES

- Dessinateur d'études ou d'exécution en électricité
- Inspecteur de conformité en électricité
- Chargé d'affaires en électricité
- Ingénieur d'études en génie électrique
- Ingénieur technique et études de prix
- Métreur en électricité
- Conducteur de travaux en électricité

### RÉGLEMENTATIONS D'ACTIVITÉ

A compléter (Reprise)

## Marché du travail

Indicateurs au niveau des familles professionnelles (FAP) des métiers visés, agrégés au niveau national — France Travail / DARES (open data).

|                                     |                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                              |
|-------------------------------------|--------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------|
| Tension de recrutement (DARES 2024) | Très élevée (5/5)<br>Moyenne pondérée par l'emploi ; les familles ci-dessous s'échelonnent de 4 à 5 sur 5.                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                   |
| Facteurs principaux                 | Manque de main-d'œuvre disponible                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                            |
| Salaire médian (mensuel)            | 2 603 €                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                      |
| Familles professionnelles (FAP)     | B2X32 — Ouvriers en électricité du bâtiment · tension 5/5 (Très élevée)<br>B6X71 — Techniciens experts et chargés d'études du BTP · tension 5/5 (Très élevée)<br>B6X73 — Techniciens et agents de maîtrise de chantiers du BTP · tension 5/5 (Très élevée)<br>B6X74 — Conducteurs de travaux et chefs de chantier non cadres · tension 5/5 (Très élevée)<br>B7X91 — Cadres des études BTP, des études géologiques, du métré de la construction et du contrôle et diagnostic technique du BTP · tension 5/5 (Très élevée)<br>B7X92 — Ingénieurs du bâtiment et des travaux publics, chefs de chantier et conducteurs de travaux (cadres) · tension 5/5 (Très élevée)<br>H0X90 — Techniciens du contrôle qualité · tension 5/5 (Très élevée)<br>H0X91 — Techniciens du dessin industriel · tension 5/5 (Très élevée)<br>H1X90 — Ingénieurs et cadres de fabrication et de la production · tension 4/5 (Élevée) |
| Projets de recrutement (BMO 2026)   | 41 588                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                       |
| Jugés difficiles à recruter         | 61 %                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                         |
| Emplois saisonniers                 | 3 %                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                          |

## Familles professionnelles (FAP)

B2X32 — Ouvriers en électricité du bâtiment  
B6X71 — Techniciens experts et chargés d'études du BTP  
B6X73 — Techniciens et agents de maîtrise de chantiers du BTP  
B6X74 — Conducteurs de travaux et chefs de chantier non cadres  
B7X91 — Cadres des études BTP, des études géologiques, du métré de la construction et du contrôle et diagnostic technique du BTP  
B7X92 — Ingénieurs du bâtiment et des travaux publics, chefs de chantier et conducteurs de travaux (cadres)  
H0X90 — Techniciens du contrôle qualité  
H0X91 — Techniciens du dessin industriel  
H1X90 — Ingénieurs et cadres de fabrication et de la production

---

## Voies d'accès

### MODALITÉS D'ACCÈS

Formation initiale, Formation continue, Apprentissage, Contrat de professionnalisation, VAE

### PRÉREQUIS À L'ENTRÉE EN FORMATION

A compléter (Reprise)

### COMPOSITION DU JURY — FORMATION INITIALE, FORMATION CONTINUE, APPRENTISSAGE, CONTRAT DE PROFESSIONNALISATION

Enseignants et professionnels désignés selon les dispositions de l'article 11 de l'arrêté du 17 novembre 1999 en application de l'article 17 de la loi du 26 janvier 1984 comprenant, pour au moins un quart et au plus la moitié, des professionnels des secteurs concernés

Entre 50% et 75% d'enseignant et entre 25% et 50% de professionnels

### COMPOSITION DU JURY — VAE

Cette formation est accessible via :

- la Validation des Acquis Professionnels (VAP) qui permet un accès dérogatoire à une formation (décret n°85-906 du 23 août 1985). Examen du dossier constitué des cursus de formation, professionnel et personnel par une commission pédagogique.
- la Validation des Acquis de l'Expérience (VAE) permettant d'obtenir tout ou partie d'un diplôme (loi de modernisation sociale du 17 janvier 2002, décret n°2002-590 du 24 avril 2002). Examen du dossier constitué des cursus de formation, professionnel et personnel et audition du candidat par un jury de validation.

Tous les diplômes proposés à l'université Paris-Est Créteil Val de Marne sont susceptibles de faire l'objet d'une VAP ou d'une VAE.

## Liens avec d'autres certifications

### ANCIENNES VERSIONS

RNCP15145

## Pour plus d'informations

### Fiche officielle (France Compétences)

<https://www.francecompetences.fr/recherche/rncp/23577/>